

**Sujet :** [INTERNET] Observations enquête création centrale Cambasque Cauterets

**De :** Journal Jacques <journal.jacques@wanadoo.fr>

**Date :** 06/03/2020 14:03

**Pour :** pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

A l'attention de M.Alain Tastet, commissaire enquêteur

Je suis propriétaire de l'appartement n°84 à la Résidence du Gave 30 avenue du Mamelon vert 65110 Cauterets et je souhaite vous faire les observations suivantes sur le projet de minicentrale hydraulique du Cambasque.

1- Cauterets est une des rares villes de France dont tous les torrents (gaves) descendant de la montagne sont restés naturels et c'est un des atouts de la ville.

2- le terrain où a été construite la Résidence Caroline était en zone rouge.

Cela était justifié car le 10 février 1895, une grande avalanche descendant du Monné est arrivée jusqu'à l'avenue du Mamelon vert en balayant toute cette zone.

3- Notre appartement a ses fenêtres qui donnent sur le gave du Cambasque, ce qui présente les avantages suivants :

Le bruit "blanc" de l'écoulement de l'eau masque les bruits désagréables de la ville. Avec la centrale ce bruit blanc disparaîtra .

Lors des périodes de canicule, le gave rafraîchit l'atmosphère (et éloigne les moustiques)

Ces avantages disparaîtront avec la conduite forcée.

4- Je suis diplômé de l'école supérieure d'électricité et j'ai fait toute ma carrière à Electricité de France dans le service responsable de la construction des centrales. Je vous signale que l'eau froide amenée par la conduite forcée crée des contrastes de température en aval à la sortie de la turbine qui ont des effets néfastes sur les micro-organismes.

5- Sur le projet de prise d'eau, je vous rappelle qu'une grosse avalanche a ravagé le 1er février 2015 la zone de celle-ci.

6- Le coude de la conduite forcée à la hauteur du pont du Cambasque pour lui permettre de suivre l'avenue du Mamelon vert devant la Résidence du Gave me paraît un point très dangereux. Il est bon de rappeler la crue de juin 2013 où des blocs de rocher arrivaient jusqu'à hauteur du tablier du pont.

7- Enfin l'étude du projet n'envisage que les différents débits par périodes dans l'année et je peux vous dire par expérience que les débits sont entièrement aléatoires et liés aux conditions météorologiques locales.

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

*Jacques Journal Ingénieur ESE*

*21 rue Paul Garnier*

*78150 Le Chesnay*



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)